

## Retour sur le Comité Technique de Février

[Lire les notes de la délégation SUD à ce premier Comité Technique de l'année.](#) Avec à l'ordre du jour la campagne de promotions 2017 (déjà), le budget 2016, les nouvelles instances locale (conseil de centre, commission locale formation permanente)...

Zoom sur 2 exigences de l'intervention SUD :

**Titulariser les précaires et limiter au maximum le recours aux contractuels...** Et ceci en commençant par **le maintien, à tous les niveaux, des postes libérés par les départs en retraite.** Les collègues en fin de carrière auraient ainsi l'assurance que leur départ se traduit par un recrutement. Ce n'est pas encore le cas cette année... Ne nous dites pas que cela n'est pas possible, Le ministère ne se prive pas d'ailleurs pas de le souligner, s'agissant du CNRS ... A l'INRA en 2016, il y a un déficit d'une cinquantaine de postes entre les prévisions de départ en retraite et les recrutements sur statut, ceci sans compter les autres départs intervenant en cours d'année...

**Stopper la mise en place du RIFSEEP, supprimer la PES/PEDR,** et de manière générale refuser toute individualisation par les primes.

Devons-nous en rajouter une couche sur les conséquences de ce dispositif qui après la PESTe et la PEDR est à l'opposé du travail collectif, base de l'activité recherche. C'est bien d'une régression dont il s'agit, et dire que le ministère présente cette mesure comme une simplification du régime indemnitaire ! Qu'attendez-vous pour solliciter un élargissement de la dispense, acquise pour les corps de chercheurs, à tous les personnels ?

## Intervention SUD sur le nouveau conseil de Centre (Comité Technique de ce 3 mars)

*Après avoir essayé un avis totalement négatif sur son projet de mise en place du Conseil unique de centre le 16 février dernier, ainsi que la colère des 4 délégations syndicales constatant que les propositions émises en groupes de travail préparatoires n'avaient servies à rien...*

*La Direction Générale reconvoque ce 3 mars l'instance sur le même projet de décision, accompagné d'un argumentaire pro domo du PDG, voulant nous persuader de la pertinence de son projet :*

- Alors même (article 3) que **la majorité des sièges est occupée par des représentant/es de l'administration**, la meilleure façon il est vrai de s'assurer le contrôle de de cette instance de proximité qui n'a pourtant qu'un rôle consultatif... A croire que notre hiérarchie craint que le personnel puisse émettre un avis contraire au sien !

On croirait presque que la Direction n'est pas au courant de cet enjeu... si elle n'avait finalement admis en séance, au CT de février, que la Présidence de Centre serait comptabilisée dans la parité administrative, s'agissant uniquement de la Commission Locale Formation Permanente (CLFP)... .

- Alors même (Article 14) qu'**aucun quorum n'est exigé pour la tenue de la réunion de l'instance**, suffit donc que la présidence de centre soit présente !

Ces 2 modalités suffisent à caractériser le peu de considération de la Direction envers les collectifs de travail... Ceci sans lister les autres restrictions : les suppléant/es sont interdits de réunion mais les listes de candidatures doivent être complètes !! En 2 réunions annuelles, la nouvelle instance est censément consultée sur les compétences autrefois portées par 2 conseils (scientifique et de gestion)... Comme s'il suffisait d'affirmer, suivant la méthode Coué que "*le conseil est une instance éclairée, lieu de d'interaction entre la science et la gestion de la science*" (sic !).

*L'an dernier, la Direction avait déjà brillé, en matière de concertation, par son mépris des personnels techniques, en leur claquant la porte du Conseil Scientifique National (CSN).*

*Elle n'est pas à une incohérence près, en imposant cette année une instance locale ouverte, mais incapable de jouer son rôle en concertation de proximité.*

[Lire la totalité de la contribution SUD ce dossier](#)

[Lire aussi : Salon de l'agriculture 2016 : en pleine crise agricole, l'INRA axe ses rencontres scientifiques autour du rapport très controversé "Agriculture Innovation 2025" qui propose comme seule voie de progrès la fuite en avant technologique](#)

